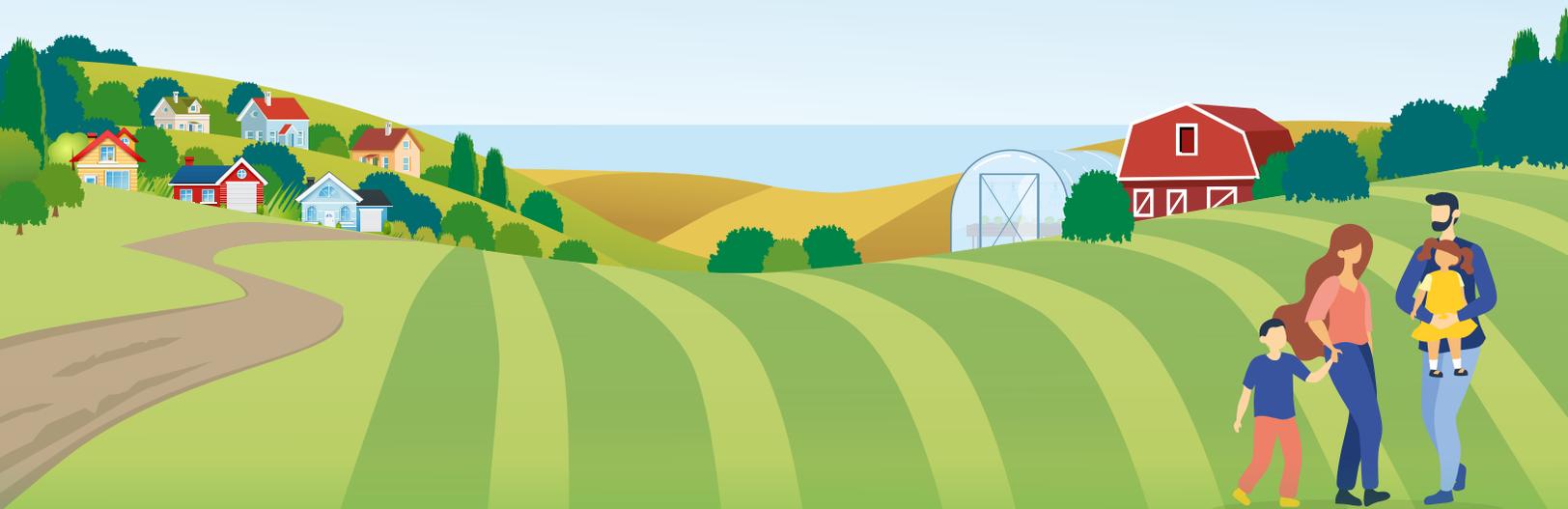


# CONSULTATION NATIONALE SUR LE TERRITOIRE ET LES ACTIVITÉS AGRICOLES

AGIR POUR NOURRIR LE QUÉBEC DE DEMAIN  
ANNEXES DU RAPPORT SYNTHÈSE



## Liste des annexes

Annexe 1 - Liste des individus et des organisations ayant transmis un mémoire à l’une ou l’autre des étapes de la consultation .....	1
Annexe 2 - Profil des répondants aux questionnaires en ligne .....	4
Annexe 3 - Liste des questions posées sur la plateforme Consultation Québec .....	6
Annexe 4 - Liste des participants aux webinaires .....	10
Annexe 5 - Spécificités et préoccupations régionales .....	12
Bas-Saint-Laurent .....	12
Saguenay-Lac-Saint-Jean .....	13
Capitale-Nationale .....	14
Mauricie .....	15
Estrie .....	16
Montréal .....	17
Outaouais .....	18
Abitibi-Témiscamingue .....	19
Côte-Nord .....	20
Nord-du-Québec .....	21
Gaspésie .....	22
Îles-de-la-Madeleine .....	23
Chaudière-Appalaches .....	24
Laval .....	25
Lanaudière .....	26
Laurentides .....	27
Montérégie .....	28
Centre-du-Québec .....	29
Annexe 6 - Nombre de participants des différents milieux présents aux diverses rencontres régionales .....	30

## Annexe 1

### Liste des individus et des organisations ayant transmis un mémoire à l'une ou l'autre des étapes de la consultation

Agglomération de Longueuil  
Agriboréal service-conseil  
Agroénergie de l'Est, coop de solidarité  
Alexis Fortin, Ferme Fortin & Farrell inc.  
Alliance de l'industrie touristique du Québec  
Alliance SaluTERRE  
Ambioterra  
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable  
Audrey Lemaire  
Bleuetière des vieilles forges  
Canards Illimités Canada  
Centre local de développement de Brome-Missisquoi  
Collectif Récolte  
Collectif Vital  
Communauté métropolitaine de Montréal  
Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue  
Connexion Nature  
Conseil du système alimentaire montréalais  
Conseil patronal de l'environnement du Québec  
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent  
Cultiver Montréal  
Daniel Coutu  
Daniel Reid  
EDF Renouvelables  
Énergir  
Équiterre  
Fédération de la relève agricole du Québec  
Fédération des producteurs forestiers du Québec  
Fédération québécoise des municipalités  
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent  
Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord  
Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec  
Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches  
Fédération de l'UPA de l'Estrie  
Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles  
Fédération de l'UPA de Lanaudière  
Fédération de l'UPA de la Montérégie  
Fédération de l'UPA de l'Outaouais-Laurentides  
Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ferme des Ruisseaux  
Fiducie agricole UPA-Fondation  
Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska  
Gilles Lacroix  
GNR Shefford  
Groupe sentier village Sutton  
Institut Jean-Garon  
Joseph Soltész  
L'ARTERRE  
Maxime Laplante, agronome et producteur biologique  
Michel Clermont  
Michel Dufour  
M<sup>e</sup> Jean-Claude Beauchamp, avocat spécialisé en droit agricole  
MRC d'Acton  
MRC d'Argenteuil  
MRC d'Avignon  
MRC de Bécancour  
MRC de Bonaventure  
MRC de La Haute-Yamaska  
MRC de La Matanie  
MRC de La Matapédia  
MRC de La Mitis  
MRC de La Vallée-de-l'Or  
MRC de la Vallée-du-Richelieu  
MRC de L'Assomption  
MRC de L'Islet  
MRC de Marguerite-D'Youville  
MRC de Maria-Chapdelaine  
MRC de Montmagny  
MRC de Portneuf  
MRC de Rimouski-Neigette  
MRC de Rivière-du-Loup  
MRC de Roussillon  
MRC de Témiscamingue  
MRC des Basques  
MRC des Chenaux  
MRC des Maskoutains  
MRC des Sources  
MRC du Domaine-du-Roy  
MRC du Fjord-du-Saguenay  
MRC du Granit  
MRC du Haut-Richelieu  
Mouvement Desjardins  
Municipalité de Béthanie  
Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford  
Obeo Biogas  
Producteurs de grains du Québec  
Producteurs et productrices acéricoles de Lanaudière  
Producteurs et productrices acéricoles du Québec  
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec  
Réseau de milieux naturels protégés  
Réseau plein air Québec, Rando Québec, Association des parcs régionaux du Québec et Aventure Écotourisme Québec  
Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest  
Sollio Groupe Coopératif  
Sylvain Leroux  
Syndicat local de l'UPA de Frontenac  
Syndicat local de l'UPA de Laval  
Syndicat local de l'UPA du Granit  
Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François  
Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean  
Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent  
Union des producteurs agricoles  
Union paysanne  
Vent d'élus  
VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles  
Vignoble Coteau des artisans  
Ville de Chapais  
Ville de Laval  
Ville de Mirabel  
Ville de Montréal  
Ville de Rouyn-Noranda  
Ville de Saint-Rémi  
Vivre en ville  
Voix citoyenne

Mohawk Council of Kahnawà:ke  
Nation huronne-wendat, Wendake  
Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, Mashteuiatsh

## Annexe 2

### Profil des répondants aux questionnaires en ligne

#### Répartition du nombre de répondants

Fascicule 1	1 024
Fascicule 2	406
Fascicule 3	205
<b>Total</b>	<b>1 635</b>

#### Groupe d'âge Total 1 635

18-24 ans	27
25-34 ans	318
35-44 ans	421
45-54 ans	311
55-64 ans	323
65 ans et plus	220
Je préfère ne pas répondre	15

Moyenne d'âge 46 ans

#### Scolarité Total 1 635

Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires ou aucun diplôme	18
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	113
Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers	84
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement postsecondaire non universitaire	468
Certificat, diplôme ou grade universitaire de premier cycle	579
Certificat, diplôme ou grade universitaire de deuxième ou de troisième cycle	355
Je préfère ne pas répondre	18

**Type de milieu de vie (résidence principale) Total 1 635**

Urbain	362
Rural	1 240
Je préfère ne pas répondre	33

**Région de la résidence principale Total 1 635**

Bas-Saint-Laurent	69
Saguenay-Lac-Saint-Jean	66
Capitale-Nationale	99
Mauricie	56
Estrie	179
Montréal	46
Outaouais	64
Abitibi-Témiscamingue	40
Côte-Nord	9
Nord-du-Québec	3
Gaspésie-Îles de la Madeleine	19
Chaudière-Appalaches	202
Laval	22
Lanaudière	86
Laurentides	93
Montérégie	373
Centre-du-Québec	193
Je préfère ne pas répondre	16

## Annexe 3

### Liste des questions posées sur la plateforme Consultation Québec

#### FASCICULE 1

##### BLOC 1 : Mesures de protection du territoire agricole

**1. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?  
(1 = totalement en désaccord, 5 = totalement d'accord)**

Les mesures actuelles prévues dans la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) [voir la section 1 du fascicule 1 ou consulter le texte de loi] permettent d'assurer la protection du territoire agricole au Québec.

Les terres de meilleure qualité (voir la portion sur la qualité des sols de la section 2 du fascicule 1) sont suffisamment protégées par la LPTAA.

##### BLOC 2 : Conciliation des usages

**2. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?  
(1 = totalement en désaccord, 5 = totalement d'accord)**

Il devrait y avoir un plus grand contrôle de l'implantation de résidences *non liées à une exploitation agricole* en zone agricole.

Il devrait y avoir un plus grand contrôle de l'implantation de bâtiments et d'infrastructures *non agricoles* (excluant les résidences) en zone agricole.

Le reboisement de terres cultivées en zone agricole est préoccupant.

##### BLOC 3 : Acteurs impliqués

**3. Dans quelle mesure considérez-vous que l'intervention des organisations suivantes favorise la protection du territoire agricole?  
(1 = ne favorise pas du tout la protection, 5 = favorise grandement la protection)**

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

Les autres ministères et organismes du gouvernement du Québec (à l'exception de la CPTAQ)

Les municipalités locales

Les municipalités régionales de comté

Les communautés métropolitaines

BLOC 4 : Profil des répondantes et des répondants

4. Comment évalueriez-vous vos connaissances ou expériences en lien avec le milieu agricole? (1 = très faibles, 5 = très fortes)
5. Dans quelle région du Québec résidez-vous? (choix de réponse à cocher)
6. Habitez-vous en milieu rural? (choix de réponse à cocher)
7. Quel est le certificat ou le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu? (choix de réponse à cocher)
8. À quelle catégorie d'âge appartenez-vous? (choix de réponses à cocher)
9. Comment avez-vous entendu parler de la consultation nationale? (choix de réponse à cocher)

FASCICULE 2
-------------

BLOC 1 : Questions concernant les sujets abordés dans le fascicule 2**Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?  
(1 = totalement en désaccord, 4 = totalement d'accord)**

1. Les autorisations de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) devraient être plus faciles à obtenir dans les secteurs économiquement dévitalisés.
2. Il faudrait favoriser le développement des activités agricoles nordiques en intégrant certains de ces territoires à la zone agricole.
3. En zone agricole, la construction de logements à des fins agricoles (ex. : en vue de loger des agriculteurs ou des travailleurs agricoles) sur une ferme devrait être facilitée.
4. En zone agricole, il faudrait mieux encadrer les nuisances (ex. : bruit, odeur, poussière, lumière, fumée) que les activités agricoles peuvent générer.
5. En zone agricole, les activités agricoles ne devraient pas être contraintes dans leur développement par les autres usages présents sur le territoire.
6. L'encadrement des activités agricoles par le milieu municipal devrait être plus limité.
7. L'adoption d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) par chaque MRC devrait être obligatoire.
8. La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) devrait favoriser davantage le développement des activités connexes à l'agriculture (ex. : morcellement des terres à des fins agricoles, agrotourisme, vente directe et transformation à la ferme).
9. Il faudrait favoriser davantage le développement de différents modèles de mise en marché plus durables (ex. : production biologique, vente directe aux consommateurs, etc.).
10. La conservation, la restauration et la création de milieux naturels (ex. : milieux humides) devraient être facilitées en zone agricole.
11. Les répercussions positives ou négatives d'un projet sur l'environnement devraient être l'un des critères pris en compte dans l'analyse d'une demande par la CPTAQ.

12. La LPTAA devrait encadrer le développement de certaines activités agricoles pour limiter leurs conséquences sur la santé des sols ou l'environnement.
13. Les activités agricoles seront en croissance dans les prochaines années en zone agricole.

## BLOC 2 : Profil des répondantes et des répondants

14. Comment évalueriez-vous vos connaissances ou expériences en lien avec le milieu agricole? (1 = très faibles, 4 = très fortes)
15. Travaillez-vous dans le secteur agricole? (choix de réponse à cocher)
16. Dans quelle région du Québec résidez-vous? (choix de réponse à cocher)
17. Habitez-vous en milieu rural? (choix de réponse à cocher)
18. Quel est le certificat ou le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu? (choix de réponse à cocher)
19. À quelle catégorie d'âge appartenez-vous? (choix de réponse à cocher)
20. Comment avez-vous entendu parler de la consultation nationale? (choix de réponse à cocher)

## FASCICULE 3

### BLOC 1 : Sujets abordés dans le fascicule 3

#### **Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?**

**(1 = totalement en désaccord, 4 = totalement d'accord)**

1. La propriété des terres agricoles devrait rester uniquement entre les mains des producteurs agricoles.
2. La présence de propriétaires de terres agricoles qui ne sont pas des agriculteurs est préoccupante.
3. L'État devrait mettre en place des balises pour protéger les locataires de terres agricoles.
4. Il faut encourager la mise en place de modes alternatifs d'accès à la terre (ex. : location, fiducies, banques de terres, fonds d'investissement pour la relève agricole) en vue de favoriser l'accès à la terre pour la relève agricole.
5. Les transactions foncières agricoles devraient faire l'objet d'un suivi par le gouvernement.
6. La valeur des terres agricoles évolue différemment au Québec qu'ailleurs au Canada et dans le monde.
7. Les taux d'intérêt hypothécaires et le prix des grains sont les principaux facteurs influençant la valeur des terres agricoles au Québec.
8. La hausse de la valeur des terres agricoles nuit au développement des entreprises agricoles.
9. La hausse de la valeur des terres agricoles nuit à leur accessibilité pour la relève agricole.
10. Les terres agricoles doivent être considérées comme un bien immeuble semblable aux autres.

11. Il faudrait diffuser l'information relative aux terres agricoles actuellement ou prochainement disponibles avant qu'elles puissent être officiellement vendues.
12. Il devrait être interdit de laisser une terre agricole en friche.
13. Il faudrait rendre plus difficile l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents.

## BLOC 2 : Profil des répondantes et des répondants

14. Comment évalueriez-vous vos connaissances ou expériences en lien avec le milieu agricole? (1 = très faibles, 4 = très fortes)
15. Travaillez-vous dans le secteur agricole? (choix de réponse à cocher)
16. Dans quelle région du Québec résidez-vous? (choix de réponse à cocher)
17. Habitez-vous en milieu rural? (choix de réponse à cocher)
18. Quel est le certificat ou le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu? (choix de réponse à cocher)
19. À quelle catégorie d'âge appartenez-vous? (choix de réponse à cocher)
20. Comment avez-vous entendu parler de la consultation nationale? (choix de réponse à cocher)

## Annexe 4

### Liste des participants aux webinaires

#### Webinaire sur le territoire agricole (30 août 2023)

Association des aménagistes régionaux  
Communauté métropolitaine de Montréal  
Communauté métropolitaine de Québec  
Équiterre  
Fédération québécoise des municipalités  
Fédération de la relève agricole du Québec  
Institut Jean-Garon  
Ordre des urbanistes du Québec  
Union des municipalités du Québec  
Union des producteurs agricoles  
Union paysanne  
Vivre en ville  
Voix citoyenne

Michel Rochefort, Université du Québec à Montréal  
Geneviève Parent, Université Laval  
Marie-Ève Gaboury-Bonhomme, Université Laval

#### Webinaire sur les activités agricoles (1<sup>er</sup> décembre 2023)

Association des aménagistes régionaux  
Communauté métropolitaine de Montréal  
Communauté métropolitaine de Québec  
Fédération québécoise des municipalités  
Fédération de la relève agricole du Québec  
Institut Jean-Garon  
Nature Action Québec  
Ordre des agronomes du Québec  
Ordre des urbanistes du Québec  
Réseau des milieux naturels protégés  
Union des municipalités du Québec  
Union des producteurs agricoles  
Union paysanne  
Vivre en ville

Michel Rochefort, Université du Québec à Montréal  
Julie Ruiz, Université du Québec à Trois-Rivières  
Mario Handfield, Université du Québec à Rimouski

**Webinaire sur la protection foncière agricole et l'accès aux terres (19 février 2024)**

Alliance SaluTERRE  
L'ARTERRE  
Association des aménagistes régionaux  
Communauté métropolitaine de Montréal  
Communauté métropolitaine de Québec  
Fédération de la relève agricole du Québec  
Fédération québécoise des municipalités  
Fiducie agricole UPA-Fondation  
Fonds d'investissement pour la relève agricole  
Institut de recherche en économie contemporaine  
Institut Jean-Garon  
Ordre des agronomes du Québec  
Protec-Terre  
Union paysanne  
Union des producteurs agricoles  
Vision Gestion inc.  
Vivre en ville

Michel Rochefort, Université du Québec à Montréal  
Bruno Larue, Université Laval  
Maurice Doyon, Université Laval

## Annexe 5

### Spécificités et préoccupations régionales

#### Bas-Saint-Laurent

Le Bas-Saint-Laurent montre une forte concentration de production laitière dans la MRC de Kamouraska et de production ovine dans l'est de la région. La production acéricole y est aussi importante, autant sur les terres privées que sur celles du domaine de l'État. De plus, les productions horticole et fruitière y ont connu une hausse au cours des dernières années.

Se trouvent également dans cette région d'importants transformateurs de porcs de même qu'un abattoir détenant un permis provincial. De plus, celle-ci se distingue par la présence de fromageries, de microbrasseries, de distilleries et de vignobles, auxquels s'ajoutent plusieurs petites entreprises de transformation dans les domaines de la boulangerie, de la pâtisserie et des produits de l'érable.

L'émergence de projets de développement en matière acéricole est soutenue par un créneau d'excellence, alors qu'il existe des potentiels acéricoles non exploités sur le territoire public de cette région. Le prix des terres y est moindre que dans certaines autres régions et des terres agricoles dévalorisées y sont disponibles pour des entreprises en démarrage. Le milieu y est fortement mobilisé pour redynamiser les activités agricoles.

Toutefois, des enjeux en matière de protection du territoire agricole y sont observés étant donné les pressions pour le développement urbain et résidentiel. En outre, la protection des potentiels acéricoles sur les terres publiques fait l'objet de préoccupations.

Le développement des activités agricoles dans cette région est freiné par le coût de la remise en culture des terres agricoles dévalorisées, la disponibilité de terres agricoles dans les secteurs dynamiques, les enjeux liés à l'abattage de proximité et l'absence d'un abattoir multiespèces agréé par le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, l'accapement des terres par des spéculateurs fonciers ou des producteurs agricoles venant de l'extérieur de la région et l'augmentation de la valeur marchande de ces terres constituent des enjeux au regard de l'accès à la propriété foncière agricole.

Enfin, en ce qui a trait à la protection des milieux naturels, la délimitation du littoral du fleuve Saint-Laurent en fonction de la présence des aboiteaux constitue une préoccupation dans la MRC de Kamouraska.

## Saguenay–Lac-Saint-Jean

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se distingue par ses activités de production laitière de même que par la culture de bleuets sauvages, de céréales et d'oléagineux (avoine, orge, canola) ou de pommes de terre de semence.

Des coopératives alimentaires y sont actives en matière de transformation. S'y trouvent également des installations de congélation de bleuets, des fromageries et des microbrasseries.

Cette région agit en tant que leader québécois pour les superficies de cultures et de pâturages biologiques. Elle s'est donné une image distinctive, la Zone boréale, et le créneau d'excellence AgroBoréal y est implanté. La culture de la camerise s'y est développée récemment.

Ses sujets de préoccupation sont notamment la protection des superficies agricoles situées à l'extérieur de la zone agricole et reconnues pour leur potentiel concernant la culture de bleuets. De plus, l'absence d'installations d'abattage d'animaux dans la région freine le développement des activités agricoles et peu d'infrastructures sont en place pour soutenir les entreprises de transformation.

Par ailleurs, l'accès à la propriété foncière y est difficile pour la relève tout comme le démarrage d'entreprises. L'achat de terres par des non-producteurs est également une source d'inquiétude.

Enfin, l'utilisation de films de paillage (paillis de plastique) oxodégradables, répandue dans la région, suscite des interrogations quant à de potentielles répercussions environnementales. Les acteurs régionaux désirent évaluer la présence de ces résidus de films dans les sols et mieux en comprendre les impacts.

## Capitale-Nationale

Les activités de production animale sont variées dans la région de la Capitale-Nationale, où l'on trouve les productions laitière et avicole (poulet et dindon) de même que la production de chevreaux de boucherie. Sur le plan végétal, la culture de petits fruits ou de pommes de terre et la culture maraîchère y sont également présentes tout comme la production serricole.

Les principales activités de transformation concernent les produits de boulangerie, les desserts et les pâtisseries, les boissons alcoolisées, le chocolat et les confiseries chocolatées ainsi que les fromages.

De plus, la région bénéficie d'un grand bassin de consommateurs locaux et de touristes. Un important réseau de centres de recherche et d'organismes de soutien concourt à l'essor de son industrie agroalimentaire. Une diversité de produits agricoles et des images de marque fortes contribuent à la renommée de cette région qui présente une offre agrotouristique et des activités de tourisme gourmand. En outre, plusieurs restaurants gastronomiques favorisent la mise en marché de produits frais et de niche.

Toutefois, une érosion du nombre d'entreprises structurantes dans le domaine porcin est observée dans cette région. Le manque d'abattoirs y est aussi un enjeu. L'augmentation rapide de la valeur des terres constitue une préoccupation de même que l'étalement du périmètre urbain. Par ailleurs, les MRC éloignées font face à des coûts de production supérieurs et le caractère patrimonial de l'île d'Orléans ainsi que ses difficultés d'accès augmentent les contraintes liées aux activités agricoles.

Enfin, le manque de main-d'œuvre, les problèmes relatifs à l'hébergement des travailleurs étrangers temporaires et l'indemnisation des producteurs touchés par les changements climatiques sont des sujets de préoccupation.

## Mauricie

La Mauricie se distingue par une diversité de productions : production laitière, céréales et oléagineux, horticulture et élevage de bovins de boucherie. Au regard de la transformation bioalimentaire, on y trouve des microbrasseries, des distilleries et des producteurs de boissons artisanales. Des infrastructures de découpe de viande et d'abattage y sont également présentes.

De plus, la région bénéficie d'une production maraîchère importante pour l'asperge, le poireau, la pomme de terre et le maïs sucré. La culture du haricot sec y est observée de même que la filière mycologique et celle des produits forestiers non ligneux. Elle s'est aussi dotée d'un identifiant alimentaire, « MIAM », et des ententes sectorielles en matière de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire y sont en vigueur.

Cette région fait face, entre autres, à des enjeux d'érosion et de lessivage des sols le long du littoral. La protection des terres, l'acceptabilité sociale et la remise en état des sols utilisés pour la production éolienne se trouvent également au centre des préoccupations de ses habitants. La pérennité des petites entreprises agricoles est menacée par la saturation de certains marchés (ex. : paniers) et la difficulté à accéder à des clientèles (via les détaillants, les milieux institutionnels et les marchés publics). La structuration de l'agrotourisme et du tourisme gourmand est également préoccupante ainsi que la disponibilité de vétérinaires. Par ailleurs, la Mauricie a besoin d'un abattoir régional ou de proximité.

Finalement, la conciliation des usages agricoles et de la protection des milieux naturels, la gestion de l'eau et la mise en œuvre du plan régional des milieux humides et hydriques font partie des préoccupations et seront abordées par le biais d'une nouvelle manière d'effectuer l'aménagement du territoire.

## Estrie

L'Estrie se distingue par une diversité de productions. Elle se classe au premier rang pour la production de lait de brebis et d'arbres de Noël, au deuxième rang pour la production ovine et au troisième rang pour la production acéricole. Le plus important producteur de panic érigé au Québec exerce dans cette région.

Des activités de transformation laitière, de transformation carnée visant les produits de spécialité, de production brassicole, de torréfaction de café de même que de transformation de sucres, de confiseries et de boissons alcoolisées y sont observées.

Cette région se distingue aussi par une majorité d'entreprises de petite ou de moyenne taille et se classe au second rang pour le nombre d'exploitations détenant une certification biologique. On y trouve beaucoup d'entreprises maraîchères diversifiées ainsi qu'une offre importante d'activités agrotouristiques et de tourisme gourmand. Elle possède également sa signature distinctive, « Créateurs de saveurs Cantons de l'Est », et une trentaine de marchés publics y offrent des produits locaux aux consommateurs.

Les principales préoccupations régionales touchent :

- la pérennité des petites entreprises compte tenu du prix élevé des terres et de la saturation de certains marchés;
- la pérennité des infrastructures d'abattage régionales et la disponibilité de vétérinaires;
- la protection des terres agricoles, l'acceptabilité sociale et la remise en état des sols pour les terres utilisées pour des projets éoliens;
- l'abandon de la culture et les pressions de développement exercées par la croissance des activités de villégiature;
- la conciliation des usages, les phénomènes de déprédation, la présence de milieux humides et hydriques ainsi que la gestion de l'eau.

**Montréal**

Capitale mondiale de l'agriculture urbaine, Montréal compte pour près de la moitié des entreprises de ce secteur au Québec. Le nombre d'exploitations agricoles situées à l'extérieur de sa zone agricole a par ailleurs crû de façon notable entre 2010 et 2023.

Le territoire agricole y subit des pressions urbaines importantes et l'accès y est difficile pour la relève agricole. Des terres sont en friche et un ratio élevé de terres en location y est constaté. Les activités agricoles réalisées hors de la zone agricole protégée entraînent des défis en matière de conciliation avec le milieu urbain et d'accès à une aide financière, alors que les niveaux de taxation sont élevés. La cohabitation entre l'agriculture et la protection des milieux naturels en zone agricole est aussi préoccupante pour cette région de même que la pérennité des entreprises souvent récentes, confrontées à des irritants réglementaires et dont la rentabilité est fragile.

## Outaouais

L'Outaouais se distingue par la production de légumes biologiques, la production et le conditionnement de houblon de même que la production bovine (vache-veau). Elle compte trois abattoirs et plusieurs titulaires de permis C1, un abattoir halal et une laiterie. Cette région bénéficie également d'un important marché de consommateurs potentiels et d'un engouement pour le démarrage d'entreprises agricoles. Les terres y sont de qualité tout en demeurant abordables. Par ailleurs, les partenaires régionaux contribuant au développement bioalimentaire y sont mobilisés.

Les principales préoccupations régionales concernent la cohabitation des usages agricoles et des usages non agricoles ainsi que la préservation des érablières pour leur potentiel acéricole. L'augmentation de la valeur foncière des terres agricoles, certains achats de terres par des non-agriculteurs et le reboisement de terres agricoles de qualité constituent aussi des problématiques régionales.

## Abitibi-Témiscamingue

L'Abitibi-Témiscamingue présente d'importants troupeaux de bovins et une production de fourrages de grande qualité. La production maraîchère s'y est développée récemment et la production acéricole de même que celle des produits forestiers non ligneux comportent des potentiels de croissance intéressants.

Les entreprises de transformation qui y sont présentes incluent cinq fromageries et des entreprises de mise en marché de l'eau des eskers. La région offre aussi des terres de qualité et abordables. La grande présence des cultures pérennes entraîne un faible impact environnemental. Les productions biologiques y sont en croissance et cette région bénéficie de l'expertise de l'unité de recherche et de développement en agroalimentaire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Toutefois, la présence de friches agricoles ainsi que l'achat de terres agricoles par des non-résidents constituent des sources de préoccupation. La diminution du nombre d'entreprises agricoles et le coût important du transport des intrants et de la distribution de la production agricole sont également problématiques. Enfin, l'adaptation aux changements climatiques en situation nordique est un défi auquel la région est confrontée.

## Côte-Nord

La région de la Côte-Nord se distingue, entre autres, par son offre de produits forestiers non ligneux et sa production de petits fruits nordiques. La production de pommes de terre de semence et de boissons y est aussi présente. Cette région se distingue notamment par la grandeur de son territoire et les défis qu'elle doit relever en ce qui a trait à l'agriculture nordique et aux activités de pêche.

Les préoccupations majeures sont les coûts élevés des intrants et du transport de sa production, qui découlent de son éloignement des grands centres, de même que les enjeux d'accès à la région en période estivale par la traverse Tadoussac-Baie-Saint-Catherine. La pénurie de main-d'œuvre agricole et les difficultés d'embauche sont également exacerbées par cet éloignement. De plus, le déclin démographique rend difficiles le démarrage d'entreprises agricoles et l'implication de la relève dans cette région. L'accès difficile aux services-conseils de première ligne et l'absence de vétérinaires viennent aussi compliquer le développement des activités agricoles. Par ailleurs, les critères des programmes d'aide apparaissent mal adaptés aux réalités nord-côtières. Finalement, ce territoire subit l'effet cumulatif des contraintes exercées par la présence d'aires protégées ainsi que de milieux humides et hydriques pour les activités agricoles.

## Nord-du-Québec

La région du Nord-du-Québec se caractérise par ses productions de pommes de terre et de bleuets ainsi que ses activités serricoles. Elle compte aussi une production bovine distinctive et présente un potentiel de croissance intéressant quant à la transformation de produits forestiers non ligneux. De plus, l'éloignement des terres agricoles fait en sorte que la biosécurité y est plus élevée qu'ailleurs.

Par contre, cet éloignement soulève des préoccupations concernant le coût du transport et de la distribution de sa production. L'accès difficile à des aliments frais et les défis que pose l'autonomie alimentaire y sont également présents. La région doit développer des pratiques inhérentes aux réalités d'une agriculture en contexte nordique et s'adapter aux changements climatiques.

## Gaspésie

La région de la Gaspésie se distingue par sa production de bovins de boucherie et sa production ovine nourrie aux algues. Ses productions biologiques de fruits et de légumes et acéricoles sont également importantes. De plus, des boissons alcoolisées y sont fabriquées.

Le territoire agricole y est propice au développement des productions biologiques et comporte un potentiel acéricole intéressant sur les terres publiques. L'agrotourisme profite d'un tour gourmand panoramique bien établi et d'une marque de mise en valeur reconnue.

Des entreprises agricoles qui se sont récemment développées hors de la zone protégée sont toutefois confrontées à des défis en raison d'une réglementation municipale contraignante lorsqu'elles se situent à l'extérieur des affectations agricoles. Ainsi, 11 % des terres cultivées dans cette région se trouvent en dehors de la zone agricole protégée, ce qui les expose aux pressions du développement immobilier rural et au reboisement. Les producteurs agricoles se heurtent à un coût important pour le transport que nécessitent la livraison d'intrants de même que l'accès aux marchés externes et aux abattoirs.

## Îles-de-la-Madeleine

La région des Îles-de-la-Madeleine présente une diversité d'activités par la production d'œufs de consommation, la présence d'un troupeau de vaches canadiennes et la mariculture. De plus, elle compte deux fromageries, un abattoir ainsi que des activités de transformation de loups-marins, de sel de mer et de boissons alcoolisées.

L'offre agrotouristique y est développée, entre autres, avec une marque de mise en valeur. La région subit cependant des pressions liées à l'achalandage en saison estivale.

Par ailleurs, la protection et l'accès sécurisé des terres à vocation agricole représentent des défis dans cette région. L'accès difficile à des services spécialisés limite le développement des activités agricoles dans un contexte d'essoufflement des entreprises. La rareté de la main-d'œuvre et le manque de relève s'ajoutent au coût élevé du transport nécessaire pour l'importation d'intrants et l'accès aux canaux de distribution.

## Chaudière-Appalaches

La région agricole de la Chaudière-Appalaches se distingue par ses importantes productions porcines, laitière et acéricole. On y trouve également des élevages de chèvres laitières. La production de bleuets en corymbe y occupe une place importante tout comme la serriculture.

Plusieurs exploitations agricoles ont développé des mécanismes de mise en marché mettant à profit les circuits courts par des activités d'autocueillette, des kiosques à la ferme et hors de la ferme, la présence à des marchés publics et des activités d'agriculture soutenue par la communauté.

Dans cette région, les préoccupations liées au développement de l'agriculture diffèrent selon la réalité géographique. Au nord, les activités agricoles font face à une densification métropolitaine et à un étalement urbain qui entraînent une compétition entre les différentes fonctions du territoire de même que des phénomènes de spéculation foncière dans certains secteurs, de perte de superficies du territoire agricole et de déstructuration du milieu agricole. Au sud, une dévitalisation et une déprise agricoles dans des secteurs illustrés par l'enfrichement et le reboisement de terres, l'abandon d'activités agricoles, l'exode rural et des problématiques relatives à la relève agricole sont observés.

## Laval

La région de Laval révèle une forte prédominance des productions végétales (cultures abritées, légumes, fruits) et des entreprises cultivant de petites superficies. La proximité et l'accessibilité des marchés y favorisent la vente en circuit court. Qualifiée de capitale horticole du Québec, cette région compte un projet de remembrement des terres agricoles et un parc d'innovation agricole. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'entreprises actives dans la transformation à la ferme y a doublé.

Cette région est toutefois confrontée à des prix élevés pour les terres et donc à un accès difficile pour la relève. On y déplore aussi une augmentation du nombre de terres en friche. L'agriculture dans cette zone périurbaine est bénéfique pour les activités d'agrotourisme, mais soulève des enjeux en matière de conciliation des activités agricoles et des activités urbaines sur un même territoire.

La protection des milieux naturels et hydriques, l'adaptation aux changements climatiques et la mise en valeur des boisés sont les principales préoccupations régionales en ce qui concerne la conservation des milieux naturels. La pérennité des entreprises agricoles y est aussi préoccupante étant donné la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, certains règlements et la nécessité d'innover et de faire du transfert technologique vers les exploitations agricoles.

## Lanaudière

Les parties nord et sud de la région de Lanaudière font face à des réalités agricoles bien différentes. Alors qu'au nord, l'agriculture est moins présente malgré un potentiel de développement du secteur acéricole et de la récolte de produits forestiers non ligneux, le sud présente une zone agricole dynamique et une agriculture diversifiée. Cette région compte également une agriculture périurbaine et le développement d'une production végétale biologique.

Cependant, la présence de terres en friche, le prix élevé des terres et leur accès difficile pour la relève constituent des préoccupations régionales bien réelles. La conciliation des activités agricoles et des autres usages dans ce milieu périurbain est aussi un enjeu. La mise en valeur des boisés, l'adaptation aux changements climatiques et la protection des milieux humides et hydriques sont des sources de préoccupation. Enfin, l'adoption de nouvelles pratiques agroenvironnementales permettant de surmonter les défis en matière d'érosion et de lessivage des sols que pose l'agriculture sur le littoral apparaît comme une réalité avec laquelle les agriculteurs de la région doivent composer.

## Laurentides

Le secteur horticole de la région des Laurentides est composé des productions serricole, maraîchère en champ et de fruits (pommes, fraises, framboises). Les productions bovine et laitière y sont également présentes de même que les activités acéricoles.

On y transforme plusieurs produits pour en faire des alcools, des cidres et des vins en mettant en valeur, entre autres, la pomme et l'érable. La région comporte un pôle agrotouristique et plusieurs agrotransformateurs y sont actifs.

Cette région bénéficie également d'un climat et de sols favorables à l'horticulture ainsi que d'une proximité avec les marchés de consommation. Les circuits courts de mise en marché y sont développés. On y trouve un centre de recherche agroalimentaire et un centre de formation agricole. De plus, les terres publiques offrent un potentiel acéricole intéressant.

Le maintien de l'occupation du territoire constitue une préoccupation dans certains secteurs. Le prix élevé des terres rend difficile leur accès pour la relève. De plus, le nombre de terres en friche y connaît une augmentation. Des enjeux liés à la cohabitation avec les autres activités et aux pressions d'urbanisation sont présents au sud, alors qu'au nord, les pressions sur la zone et les activités agricoles découlent plutôt de la villégiature.

La protection des milieux naturels et hydriques est l'objet de préoccupations régionales, tout comme la mise en valeur des boisés et l'accès aux érablières présentes sur les terres publiques.

Enfin, la pérennité des entreprises agricoles est mise à mal par la pénurie de main-d'œuvre de même que le besoin d'innover, d'accroître la productivité et de diversifier les activités agricoles.

## Montérégie

La Montérégie occupe le premier rang au Québec dans plusieurs productions (grandes cultures, légumes, cultures abritées, pomiculture, production avicole et production de veaux lourds). On y transforme des fruits et des légumes de même que des produits de viande tout en élaborant divers cidres et vins. Par ailleurs, plusieurs fromageries et boulangeries y ont pignon sur rue. Un créneau d'excellence en transformation alimentaire est également présent sur le territoire.

La pluralité des modèles d'entreprises constitue une spécificité de la région. L'utilisation de pratiques culturelles innovantes et respectueuses de l'environnement y est grandissante. De plus, la présence de plusieurs établissements et organismes à vocation agroalimentaire permet, entre autres, la mise en valeur de nouveaux produits et la concertation des différents partenaires du milieu agricole favorise notamment l'identification à une image de marque régionale.

Par ailleurs, la hausse des besoins en infrastructures diverses causée par la croissance de la population exerce des pressions sur la zone agricole et entraîne des enjeux en matière de spéculation foncière. Le développement d'infrastructures énergétiques sur les terres agricoles pose problème au regard de l'acceptabilité sociale des projets et de la protection accrue des meilleurs sols. La conservation des milieux naturels de même que les PRMHH et les enjeux de gestion de l'eau constituent des préoccupations fréquentes, notamment dans les milieux où l'agriculture est pratiquée sur le littoral. Finalement, la valeur élevée des terres constitue un frein pour la relève agricole dans un contexte de consolidation nécessaire des entreprises agricoles, et ce, malgré la mise en place d'outils divers (ex. : FIRA, L'ARTERRE) pour lui faciliter l'accès aux terres.

## Centre-du-Québec

Le Centre-du-Québec comporte des élevages de bovins laitiers et de bovins de boucherie de même que des élevages caprins. L'acériculture y est florissante et la région accueille 90 % des superficies de production de canneberges du Québec.

On y trouve aussi plusieurs fabricants de fromages fins, des agrotransformateurs de viandes de spécialité, de nombreuses entreprises de transformation des produits de l'érable et plusieurs titulaires de permis de fabrication d'alcool.

Dans cette région qui se distingue par sa culture de petits fruits, les circuits et activités agrotouristiques sont bien développés et les producteurs mettent en œuvre de nombreuses initiatives en matière agroenvironnementale.

Toutefois, les enjeux liés aux PRMHH, à la gestion de l'eau et à la conservation des milieux hydriques sont source de préoccupations pour les nombreuses cannebergières de la région. La protection des terres agricoles et la remise en état des sols dans le contexte du développement de l'énergie éolienne imposent aussi des défis importants en matière d'aménagement et de protection du territoire et des activités agricoles. Les dézonages potentiels de même que la pénurie de logements pour le développement de la filière batterie sont également des sources d'inquiétude dans la région. L'érosion et le lessivage des sols constituent, pour les zones d'agriculture du littoral, des enjeux pour lesquels l'adoption et le développement de mesures agroenvironnementales doivent faire partie des solutions en vue de la conciliation des usages agricoles et des autres activités ainsi que de la conservation des milieux naturels. Finalement, on assiste au rachat d'entreprises agricoles par des non-agriculteurs, à la perte de petites entreprises et à la consolidation d'entreprises dans les grandes cultures.

## Annexe 6

### Nombre de participants des différents milieux présents aux diverses rencontres régionales\*

Région	Lieu	Date	Nombre de participants selon le milieu					Total
			Milieu agricole	Milieu municipal	Milieu environnemental	Autre milieu <sup>1</sup>	Observateurs <sup>2</sup>	
Bas-Saint-Laurent	Rimouski	8 février 2024	17	15	3	4	6	<b>45</b>
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Larouche	12 décembre 2023	12	4	2	5	9	<b>32</b>
Capitale-Nationale	Québec	24 janvier 2024	8	4	3	1	5	<b>21</b>
Mauricie	Trois-Rivières	25 janvier 2024	9	9	2	2	9	<b>31</b>
Estrie	Sherbrooke	13 décembre 2023	15	11	1	4	6	<b>37</b>
Montréal	Montréal	15 janvier 2024	4	3	1	12	6	<b>26</b>
Outaouais	Gatineau	25 janvier 2024	12	8	3	6	5	<b>34</b>
Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	16 janvier 2024	12	11	2	8	3	<b>36</b>
Côte-Nord	Forestville	16 janvier 2024	3	4	2	1	5	<b>15</b>
Nord-du-Québec	(Mode virtuel)	22 janvier 2024	8	5	0	3	1	<b>17</b>
Gaspésie	Bonaventure	12 décembre 2023	10	4	1	2	7	<b>24</b>
Îles-de-la-Madeleine	Fatima	14 décembre 2023	4	3	1	1	4	<b>13</b>
Chaudière-Appalaches	Lévis	12 décembre 2023	15	25	2	4	4	<b>50</b>
Laval	Laval	23 janvier 2024	10	5	1	1	8	<b>25</b>
Lanaudière	Joliette	23 janvier 2024	14	13	4	4	8	<b>43</b>
Laurentides	Blainville	24 janvier 2024	15	14	2	0	14	<b>45</b>
Montérégie	Saint-Jean-sur-Richelieu	23 janvier 2024	31	26	2	9	14	<b>82</b>
Centre-du-Québec	Drummondville	18 janvier 2024	14	15	3	3	7	<b>42</b>
<b>Total</b>			<b>213</b>	<b>179</b>	<b>35</b>	<b>70</b>	<b>121</b>	<b>618</b>

<sup>1</sup> Les organismes de développement local ou régional, les centres de recherche, L'ARTERRE, etc.

<sup>2</sup> Les représentants de ministères et d'organismes gouvernementaux, les députés ou leurs représentants ainsi que les chercheurs du comité universitaire.

\* À l'exclusion des responsables de la consultation et des employés du MAPAQ.

*Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation*

Québec 